

Un peu de répit pour les RHINOCÉROS AFRICAINS



**(article d'Yves THONNÉRIEUX,
à paraître dans la revue CHARC)**

Profilés comme des chimères empruntées à un bestiaire fantastique de science-fiction, les rhinos paraissent s'être trompés d'époque, avec leur silhouette de char d'assaut et leurs appendices nasaux plantés sur la tête. Eux qui ont traversé près de 50 millions d'années sans encombre ont eu bien du mal à franchir le cap du XXIème siècle. Mais des échos moins pessimistes nous parviennent aujourd'hui d'Afrique et font renaître l'espoir d'un sauvetage que l'on croyait encore récemment impossible.

En ce mois de juillet, je guide un groupe de photographes dans le temple des temples de la grande faune africaine : le cratère de Ngorongoro, au nord de la Tanzanie.

Comme souvent dans la région, les rebords du « Goro » sont noyés dans la brume jusqu'à mi-pente. Au sommet, cette nébulosité opaque vaporise une bruine, en continu, sur la forêt d'altitude ; mais à l'intérieur de la cuvette à la rotondité parfaite, une savane peuplée d'herbivores et un lac sodique ourlé de flamants baignent dans la lumière pastel d'un soleil voilé.

Laissant à d'autres 4 x 4 la vision de lions assoupis et d'un énorme mâle d'éléphant qui déguste l'écorce d'un « arbre à fièvre », nous mettons le cap vers des masses grises se détachant dans le lointain, au milieu d'une zone humide encombrée d'herbes hautes. Des rhinos noirs : cinq en tout ! Une vision devenue exceptionnelle... En cet instant, comment ne pas penser aux lignes écrites il y a un peu plus d'un siècle par l'explorateur allemand Oscar Baumann qui descendit dans

le cratère le 21 mars 1891 : « *Autour de nous, la plaine était peuplée d'innombrables rhinocéros...* ».

En 2006, dans le Ngorongoro, ils ne sont que quelques rescapés de la folie destructrice du genre humain : mastodontes cuirassés comme des dinosaures de la Préhistoire, mais vulnérables à l'excès.

SABOT ET CORNE : UNE MEME STRUCTURE

Tout dans ces pesants animaux dénote la persistance de caractères primitifs : à commencer par leur blindage cutané et l'absence de glandes sudoripares, caractère propre aux mammifères évolués. Leur silhouette massive et la présence de deux protubérances sur le front, responsable du nom de la famille en bien des langues (des mots grecs « *rhinos* » = nez et « *keras* » = corne) ajoutent encore à l'aspect antédiluvien qui se dégage de la morphologie de ces animaux.

Le record absolu de longueur de la corne antérieure est détenu chez le rhinocéros noir par une femelle du parc kényan d'Amboseli dont l'excroissance d'1,36 m constitua, pendant de longues années, sur fond de Kilimandjaro, une notoire attraction touristique.

Contrairement aux bovidés, ces organes frontaux ne contiennent aucun noyau osseux. Leur constituant est la kératine, une substance dont les multiples bâtonnets étroitement stratifiés ne sont pas, à la différence de la pilosité traditionnelle, recouverts d'une gaine protectrice. Il est donc inexact d'affirmer qu'on a affaire à des millions de poils densément agglomérés, puisqu'à l'examen microscopique, la corne de rhinocéros s'apparente à la matière cornée que l'on retrouve sur les sabots des herbivores.

EGAREMENTS LINGUISTIQUES

Les deux espèces de rhinocéros peuplant l'Afrique sont désignées par des adjectifs de couleur : noir et blanc. Pourtant, à y regarder de plus près, la coloration générale de ces pachydermes est gris-brunâtre dans les deux cas, avec d'innombrables nuances, d'ailleurs souvent relatives à la nature du substrat minéral dans lequel le dernier bain de poussière ou de boue a eu lieu.

Cette double appellation malencontreuse – rhinocéros noir / rhinocéros blanc – dérive en fait d'une mauvaise traduction du terme boer « *wijdt* » qui signifie large, devenu « *white* » (= blanc) en anglais. Le terme « *black* » (= noir dans la langue de Shakespeare) a découlé de ce lapsus pour qualifier l'autre espèce. Peu soucieuse de vérité, la nomenclature française s'est contentée de reprendre cette interprétation erronée.

Si l'on tient à rétablir la vérité, il faut réactualiser l'adjectif initial « large » dont le sens s'est fourvoyé dans les méandres de la linguistique. En effet, c'est d'abord la morphologie de leur museau qui différencie les deux rhinocéros africains ; le rhinocéros blanc broutant l'herbe avec succès parce que la largeur de sa lèvre supérieure procure une surface de tonte performante ; le noir cueillant délicatement les feuilles de la savane arbustive grâce à l'appendice labial, pointu et préhensible qui orne l'extrémité de son museau.

RHINOCEROS BLANC : UNE SITUATION CONTRASTEE

D'un point de vue géographique, le rhinocéros blanc peuple deux régions séparées l'une de l'autre par 1 800 km. Les études d'ADN différencient ainsi deux sous-espèces aux destins opposés.

La population du sud faillit bien disparaître, à la fin du XIX^{ème} siècle, lorsque les colonisateurs blancs entreprirent de défricher la région d'Afrique australe située entre les fleuves Orange et Zambèze. Cette souche fut préservée *in extremis* grâce aux quelques dizaines d'individus qui se retranchèrent miraculeusement au Kwazulu-Natal. Parti d'un stock extrêmement restreint (un peu comme notre bouquetin dans les Alpes), le rhinocéros blanc du sud a bénéficié d'un siècle de protection qui se traduit aujourd'hui par un effectif proche de 1 100 individus, répartis entre les parcs ou réserves d'état et les ranchs privés, la plupart sur territoire sud-africain.

La seconde population de rhinocéros blancs se tenait sur la rive occidentale du Nil supérieur, en Ouganda, dans le nord-est du Zaïre (devenu République Démocratique du Congo) et au sud du Soudan : une zone politiquement troublée s'il en est. En 1960, il ne restait déjà plus que 2 000 représentants de ces rhinocéros blancs du nord. 25 ans plus tard, leur effectif avait chuté à... une quinzaine d'individus. Une timide « embellie » permit de remonter à 32 sujets, en 1993. Mais les guerres civiles et le braconnage ont à nouveau fait décroître cette population sursitaire, puisque le recensement de 2004 ne permit pas de contacter plus de 22 rhinocéros, tous établis dans les limites du parc de la Garamba (RDC) où leur avenir reste précaire.

Leur salut n'est guère meilleur en captivité, puisque cette population septentrionale de rhinos blancs est peu représentée dans les parcs zoologiques (une dizaine d'individus en tout et pour tout dans le monde) et qu'elle ne consent pas à s'y reproduire facilement. A la différence du rhino blanc du sud, dont les 700 et quelques sujets captifs produisent régulièrement une descendance.

L'instabilité politique chronique de plusieurs régions africaines, associée à un braconnage intensif qui bénéficie, dans le sillage des conflits, d'un armement sophistiqué, a conduit les protecteurs de la nature à envisager le déplacement de rhinocéros blancs vers des régions plus facilement contrôlables, y compris en dehors de l'aire géographique connue de l'espèce (c'est ainsi qu'il est désormais possible d'observer ce mammifère en Zambie, au Kenya et en Côte-d'Ivoire). Dans d'autres pays, l'espèce n'a fait que réintégrer des territoires d'où elle avait disparu : Botswana, Zimbabwe, Namibie, Swaziland. Mais l'Afrique du Sud reste toujours son plus solide bastion.

L'ESPOIR POUR LE RHINOCEROS NOIR

Le rhinocéros noir, quant à lui, occupa à l'origine une zone beaucoup plus vaste du continent noir, allant de la province du Cap et du sud-est de l'Angola jusqu'à l'Afrique orientale, la Somalie, le sud-ouest de l'Ethiopie et le Soudan méridional. L'espèce était de même représentée dans l'étroite bande de terrain passant entre le sud saharien et la lisière des forêts pluviales du Congo et du Nigeria. Par ce couloir de savanes, il atteignait le Cameroun et le Tchad.

Aujourd'hui, la carte de répartition du rhinocéros noir n'est plus qu'un archipel d'isolats fractionnés. Mais la grande amplitude géographique de ce mammifère lui fait fréquenter différents types de savanes plus ou moins boisées, ainsi que des régions désertiques et des forêts denses situées sur le flanc des montagnes : d'un point de vue écologique, le rhinocéros noir, comme l'éléphant, est donc l'inverse d'un spécialiste...

Cette vaste distribution se traduit pour les biologistes par la distinction de 4 sous-espèces sur lesquelles nous ne nous étendrons pas, faute d'espace. Il suffira de préciser que la race située le plus à l'ouest est, avec un effectif relique de quelques sujets, celle qu'on a le moins de chance de sauver d'une imminente extinction.

Lors de l'installation des blancs en Afrique, l'effectif global des rhinocéros noirs devait se situer entre 500 000 et 1 000 000 d'individus. Déjà, au début du XX^{ème} siècle (années 30), les autorités coloniales anglaises estimaient qu'au cours des deux décennies précédentes l'effectif de l'espèce avait décliné de 80 %.

Comme en Inde avec le tigre, les administrateurs blancs s'étaient pris de passion pour la chasse au rhinocéros. Autour du lac Tchad, dans les environs de Fort Archambault, 800 trophées furent exportés pendant la seule année 1927. Quelques scores personnels illustrent encore mieux cet engouement : le chasseur professionnel Cannon tua 350 rhinocéros en 4 ans dans le bassin du Tchad et les régions adjacentes de l'Oubangui et du Cameroun. Et le dénommé John A. Hunter se targuait, à la fin de sa vie, d'un palmarès constitué de 1 000 éléphants et de... 1 600 rhinocéros noirs. Il faut dire qu'Hunter opérait sur ordre de l'administration britannique, dans le but d'« assainir » le district de Makuéni au Kenya ; ce afin de faciliter l'installation des planteurs. En 1947, il abattit ainsi 300 rhinocéros noirs, suivis de 5 centaines supplémentaires l'année d'après. Détail affligeant, la région ainsi « épurée » s'avéra par la suite parfaitement impropre à l'activité agricole qu'on espérait y développer... Les colons plièrent bagages mais les rhinos noirs – et pour cause – ne revinrent jamais plus.

Pourtant, pendant une vingtaine d'années (décennies 50 et 60), le rhinocéros noir eut droit à un court répit. Les colonisateurs, enfin conscients de la situation dramatique de l'espèce, mirent finalement un frein à la vague de destruction qui avait caractérisé la première moitié du siècle. La chasse professionnelle passa de mode ; et à la fin de la décennie 60, les effectifs résiduels de rhinocéros noirs (quelques centaines en Afrique centrale : nord-Cameroun, Tchad, Centrafrique ; 70 000 en Afrique australe et orientale) semblaient à l'abri.

C'était sans compter, à partir de 1970, sur un nouveau coup du sort. En réalité, la menace était double. Le premier danger venait d'Asie, cette région du monde où la pharmacopée traditionnelle a couramment recours aux attributs – griffes, cornes et peaux – empruntés à la faune locale. Ayant éliminé de leur continent la plupart des représentants des trois espèces orientales de rhinos, les trafiquants se tournaient désormais vers l'Afrique. En second lieu, une forte demande émanait, pour des raisons différentes (voir plus bas), des pays du golfe Persique, nouvellement enrichis par l'or noir.

En 1981, la population de rhinos noirs s'établissait à 10 ou 15 mille sujets, puis elle sombra à 2 475 en 1993. Le sort de ce mammifère semblait définitivement compromis et les protecteurs annonçaient une probable extinction à l'horizon 2020. La situation actuelle, sans être brillante, révèle pourtant une inversion de la tendance : en 2004, 3 600 rhinocéros noirs vivaient en Afrique, principalement grâce à l'effort des autorités sud-africaines et namibiennes. Dans ces deux pays, la protection dont jouit l'espèce parvient à contre-balancer les massacres qui sont toujours perpétrés ailleurs par les braconniers.

CETTE CORNE PAR QUI TOUT ARRIVE

Les rhinocéros doivent le triste sort qui est le leur depuis quelques siècles à des raisons qu'il faut incontestablement puiser dans notre inconscient collectif.

Symbole de la force et de la puissance à l'état brut, le rhino donne des complexes aux mâles humains. Car les cornes, fièrement érigées sur le front de ces monstres de chair, sont d'un symbolisme phallique évident. Si l'on ajoute que le pénis d'un rhinocéros en rut peut dépasser un mètre de longueur et que l'accouplement est spectaculaire tant par sa durée que par son caractère répétitif (avec une émission de sperme toutes les trois minutes!) on comprend mieux que les plus folles croyances circulent sur le compte de ces organes défensifs.

De la puissance sexuelle à la domination socio-culturelle, le glissement est aisé : dans plusieurs états du Moyen-Orient, la corne de rhinocéros sculptée et polie en prestigieux manche de poignard est devenue un signe extérieur de richesse qui classe l'individu arborant à sa ceinture cet objet coûteux. A partir de la décennie 70, ces armes blanches, autrefois réservées à l'aristocratie dirigeante, furent accessibles, malgré leur prix, à une frange de la société enrichie par l'industrie du pétrole.

Citons ici quelques chiffres : entre 1972 et 1979, les émirats arabes (tout particulièrement le Yémen) ont reçu 3 à 5 tonnes de cornes de rhinocéros par an, ce qui représente l'abattage de 10 à 15 mille rhinocéros pour cette seule période.

Cette mode multiplia par 20 le prix de la matière brute ; ce qui incita les braconniers et les trafiquants à déployer des moyens inouïs pour atteindre leurs cibles. Depuis l'assassinat sanglant des gardiens de la faune sauvage jusqu'à la discrète valise diplomatique de certaines ambassades corrompues, tout fut mis en branle pour alimenter ce juteux trafic..

PRISES DE CONSCIENCE

Depuis 1977, les rhinocéros africains sont inscrits à l'annexe 1 de la CITES, ce qui signifie que tout commerce international de leur dépouille ou de produits dérivés est interdit.

Entre la protection sur le papier et la réalité de terrain, plusieurs décennies se sont écoulées, mais les avancées sont significatives. Les lois contrôlant le commerce de la corne de rhinocéros ont été renforcées par plusieurs pays qui jouaient précédemment un rôle-clé dans le trafic de cette matière. La Corée du Sud, gros importateur de cornes dans les années 80, a rejoint la CITES en 1993. L'année suivante, le sultanat d'Oman (non affilié à la CITES) a pris des dispositions légales

interdisant l'importation de cornes. En 1997, le Yémen, sans doute le plus gros marché du Moyen-Orient, a à son tour intégré la CITES, après avoir dans un premier temps, à partir de la décennie 80, moralisé l'artisanat des manches de poignards en instaurant des licences et en punissant les contrevenants par de lourdes amendes.

Actuellement, le principal défi des pays concernés est la gestion des stocks de cornes accumulés depuis des années, principalement suite à des saisies (*). Car les fuites vers le marché illicite sont encore courantes. D'après l'organisme Traffic, 20 tonnes de cornes seraient ainsi stockées en Afrique dans d'inégales conditions de sécurité ; et certains stocks augmenteraient de 20 % tous les 4 ans ! Ce tonnage ne tient pas compte des réserves de cornes retenues en Asie (Chine, Inde, Népal...) et dans les pays du golfe Persique (dont le Yémen). Ceux qui prônent la mise en vente légale de ces cornes appartenant à des animaux déjà tués, jusqu'à l'épuisement complet des stocks, oublient qu'une telle mesure relancerait le braconnage, puisque l'origine des cornes peut aisément être brouillée.

En conclusion, les rhinocéros africains, en tant qu'espèces (**), paraissent provisoirement tirés d'affaire, mais leur situation reste précaire et tout peut à nouveau basculer pour eux en quelques années.

Yves THONNERIEUX

() Il existe aussi une pratique consistant à couper les cornes des rhinocéros que l'on transplante vers de nouveaux territoires, afin de dissuader les braconniers de s'en prendre à eux.*

*(**) Mais plusieurs sous-espèces sont, nous l'avons vu, probablement condamnées : rhinocéros blanc du nord et population occidentale du rhinocéros noir.*

Encadré hors-texte :

OPERATION PILOTE AU ZIMBABWE

Le WWF est conscient que l'avenir à long terme des rhinocéros africains ne peut être assuré que si les communautés locales et le secteur privé sont impliqués dans un effort significatif de conservations et bénéficient de ressources.

Au Zimbabwe, le WWF soutient des « réserves sauvages », créées par des propriétaires de ranchs qui ont accepté d'adopter des accords coopératifs de gestion et de supprimer les clôtures entre leurs propriétés.

Les deux plus grandes réserves sont Save (3 200 km²) et Bubiana (1 200km²). Save héberge aussi bien des rhinocéros blancs que des noirs. Les rhinocéros blancs ont été réintroduits grâce au soutien technique et financier du WWF, pour offrir aux communautés locales une part équitable dans la réserve.

Grâce à cette approche innovante, les petits nés de l'investissement initial de la communauté locale seront vendus à la réserve. L'argent servira ensuite à soutenir les projets appartenant et dirigés par la communauté autour de la réserve.

En retour, la communauté contiguë à la réserve formera un « écran de sécurité » contre le braconnage et permettra ainsi de réduire la somme d'argent que la réserve devra dépenser pour la protection de l'espèce. La communauté réalise que c'est dans son intérêt de ne pas autoriser les braconniers à franchir son « écran de sécurité ».

En cas de braconnage, le revenu d'investissement de la communauté pour les rhinocéros diminue proportionnellement pour chaque animal braconné.

(d'après le site web du WWF : www.panda.org/species/CITES)